Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ÉLECTRICIEN • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2003 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **L'essor du téléphone mobile en France** (5 questions) — **Page 3**
2. **Répartition régionale de l'équipement en téléphones portables** (4 questions) — **Page 5**
3. **Les usages du téléphone mobile et les relations sociales** (6 questions) — **Page 7**
4. **Les dispositifs empêchant le fonctionnement des téléphones dans les salles de spectacles** (3 questions) — **Page 10**
5. **Argumentation ou récit autour des comportements liés au téléphone portable** (2 questions) — **Page 12**
6. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/E5 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Électricien - E5 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 1-Sujet.pdf

1. L'essor du téléphone mobile en France

Le document 1A décrit l'arrivée du téléphone mobile en France et ses usages sociaux, tandis que le document 1B donne le pourcentage d'utilisateurs de 1996 à 2002. Les questions portent sur l'interprétation des textes et données, le tracé d'une courbe et son commentaire.

Document 1A

Question 1.1. Relevez deux mots ou expressions montrant qu'en 1997 le téléphone mobile est une innovation. (2 points)

Deux formulations soulignent la nouveauté du mobile : l'auteur écrit qu'il « réinvente un outil que l'on croyait vieux », le téléphone, et évoque des « scènes de la vie quotidienne jusqu'alors inédites ». La première présente l'appareil comme une transformation d'un outil ancien ; la seconde insiste sur les usages nouveaux qu'il rend possibles. « Avec retard » indique plutôt que la France l'adopte après d'autres pays.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Il réinvente un outil que l'on croyait vieux » ; « scènes de la vie quotidienne jusqu'alors inédites ».

Question 1.2. Expliquez en quoi le téléphone portable réinvente le téléphone. (1 point)

Le portable reprend la fonction du téléphone, qui permet de communiquer à distance, mais libère cette communication d'un lieu fixe. On peut appeler depuis la rue, un train, une gare ou un café. Il renouvelle aussi les usages : appels professionnels ou personnels, déclarations d'amour et ruptures peuvent désormais avoir lieu au milieu de la foule.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il permet de téléphoner presque partout et fait entrer les échanges téléphoniques dans de nouvelles situations quotidiennes.

Documents 1A et 1B

Question 1.3. En vous appuyant sur les documents 1A et 1B, expliquez l'expression « La France a découvert le téléphone mobile avec retard mais avec passion » et justifiez votre réponse. (3 points)

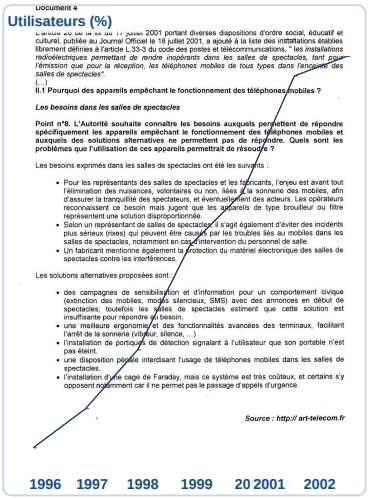
La découverte est tardive car les Italiens, Britanniques et Suédois avaient déjà adopté le mobile avant les Français. La passion se traduit par une diffusion rapide : le document 1A recense 3,2 millions d'abonnés en mai 1997, une hausse annuelle de 100 % et environ 200 000 nouveaux utilisateurs par mois. Le tableau confirme cette progression : la part des utilisateurs passe de 4 % en 1996 à 64 % en 2002.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Adopté après plusieurs autres pays, le mobile se diffuse ensuite rapidement en France.

Question 1.4. Pour illustrer votre réponse précédente, tracez sur l'annexe 1 la courbe de l'évolution des utilisateurs de 1996 à 2002. L'annexe est à rendre agrafée à la copie. (3 points)

1. Sur l'annexe 1, placez les années de 1996 à 2002 sur l'axe horizontal et les pourcentages sur l'axe vertical.
2. Reportez les valeurs du document 1B : 4 %, 10 %, 19 %, 35 %, 43 %, 61 % et 64 %.
3. Reliez les points dans l'ordre chronologique par des segments, sans prolonger la courbe après 2002.

Évolution des utilisateurs de téléphones portables, 1996-2002



✓ RÉPONSE À RETENIR

Courbe passant par (1996 ; 4 %), (1997 ; 10 %), (1998 ; 19 %), (1999 ; 35 %), (2000 ; 43 %), (2001 ; 61 %) et (2002 ; 64 %).

Question 1.5. Décrivez la courbe construite, en précisant son allure générale et ses phases, puis commentez-la. (2 points)

La courbe monte continuellement, mais à un rythme variable. La hausse reste modérée de 1996 à 1998, s'accélère jusqu'en 1999, ralentit en 2000, puis s'accentue fortement en 2001. Entre 2001 et 2002, elle devient faible. Cette progression traduit l'adoption rapide du portable, qui est utilisé par près des deux tiers de la population en 2002 ; le ralentissement final ne suffit pas à établir une tendance durable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La diffusion est rapide mais irrégulière : forte jusqu'en 2001, elle ralentit nettement en 2002.

2. Répartition régionale de l'équipement en téléphones portables

Le document 2 présente, par région, la population, le nombre d'utilisateurs en 2002 et le taux d'équipement. Les questions demandent de comparer les chiffres avec le document 1B, de réaliser une carte régionale et d'interpréter les taux de la Bretagne et de la Corse.

Documents 2 et 1B

Question 2.1. Relevez le pourcentage d'utilisateurs pour l'année 2002 dans les documents 1B et 2, puis expliquez la différence. (1 point)

En 2002, le document 1B indique 64 % et le document 2, 57,4 %. Le premier couvre la métropole, les départements d'outre-mer et Mayotte ; le second porte sur la seule France métropolitaine. L'écart est donc de 6,6 points.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 64 % contre 57,4 %, soit 6,6 points d'écart, principalement liés aux périmètres géographiques différents.

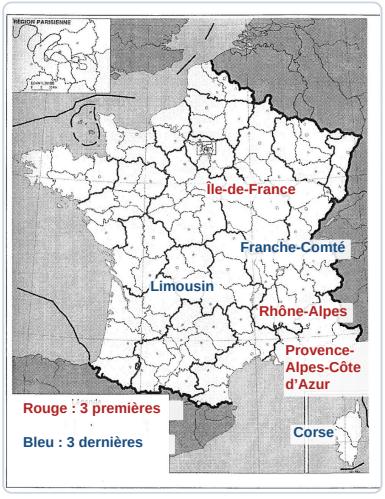
Document 2

Question 2.2. Sur l'annexe 2, réalisez la carte correspondant au titre. Faites apparaître le nom des régions et construisez la légende. L'annexe est à rendre agrafée à la copie. (6 points)

La carte distingue les trois régions ayant le plus d'utilisateurs en 2002 et les trois en ayant le moins. Les noms et la légende sont reportés sur l'annexe.

Groupe	Régions	Nombre d'utilisateurs
Trois premières	Île-de-France ; Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Rhône-Alpes	10 083 900 ; 3 670 100 ; 3 265 100
Trois dernières	Corse ; Limousin ; Franche-Comté	233 400 ; 348 900 ; 521 700

Annexe 2 annotée : régions extrêmes par nombre d'utilisateurs



✓ RÉPONSE À RETENIR

Premières : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d’Azur, Rhône-Alpes. Dernières : Corse, Limousin, Franche-Comté.

Question 2.3. En prenant un exemple, expliquez comment les taux d'équipement de la quatrième colonne ont été calculés. (2 points)

On divise le nombre d’utilisateurs par la population régionale, puis on multiplie par 100. Pour l’Aquitaine : 1 775 200 ÷ 2 908 359 × 100 ≈ 61,04 %, arrondi à 61 % dans le tableau.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux = utilisateurs ÷ population × 100. Aquitaine : environ 61 %.

Question 2.4. En comparant la carte et les taux d'équipement, observez les particularités des régions Bretagne et Corse. Que constatez-vous ? (2 points)

La Bretagne compte 1 337 700 utilisateurs, mais son taux d’équipement est faible, à 46 %, inférieur à la moyenne métropolitaine de 57,4 %. La Corse, au contraire, a le moins d’utilisateurs (233 400), mais le taux le plus élevé (89,7 %). Le nombre dépend de la taille de la population ; le taux indique la part des habitants équipés.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La Bretagne a un taux faible malgré un nombre d’utilisateurs bien supérieur à celui de la Corse. La Corse a le taux le plus élevé, mais le moins d’utilisateurs.

3. Les usages du téléphone mobile et les relations sociales

Le document 3A est une photographie de trois personnages à une terrasse. Le document 3B, extrait de Situations délicates de Serge Joncour, met en scène un repas perturbé par les appels des amis du narrateur et invite à analyser les attitudes, l'ironie et la narration.

Document 3A

Question 3.1. Décrivez la scène en insistant sur l'attitude des trois personnages. (3 points)

La photographie montre trois hommes assis à la terrasse d'un café. À gauche, un homme tient son téléphone à l'oreille et paraît concentré sur son appel. Au premier plan, à droite, un autre téléphone également, le combiné près du visage. Entre eux, le personnage central ne semble pas utiliser de portable : il porte une main près de la bouche et regarde devant lui. Sa posture contraste avec celle des deux autres et donne l'impression qu'il reste à l'écart de leurs conversations.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux hommes téléphonent, tandis que le troisième, sans téléphone apparent, reste en retrait et semble isolé de leurs conversations.

Documents 3A et 3B

Question 3.2. Relevez dans le texte, lignes 1 à 20, deux expressions qui pourraient illustrer l'attitude du personnage central de l'image. (1 point)

> « Vous vous êtes senti amoindri, dépossédé d'une attitude » ; « vous sombrez d'office dans la relégation ».

Ces deux expressions, relevées dans les lignes 1 à 20, décrivent un personnage qui se sent diminué et exclu. Elles peuvent illustrer l'attitude de l'homme au centre de la photographie : entre deux personnes occupées par leur téléphone, il paraît seul et en retrait. Le texte évoque précisément l'isolement du narrateur, qui ne possède pas de mobile tandis que ses amis échangent avec leurs correspondants.

✓ RÉPONSE À RETENIR

« Vous vous êtes senti amoindri, dépossédé d'une attitude » et « vous sombrez d'office dans la relégation » traduisent son effacement.

Document 3B

Question 3.3. Indiquez qui est désigné par « vous », quel est l'intérêt de la répétition de ce pronom et à quels pronoms il s'oppose. (2 points)

1. Le pronom « vous » désigne le narrateur, qui ne possède pas de téléphone mobile et partage un repas avec ses amis.

2. Sa répétition maintient l'attention sur son expérience d'exclusion et place aussi le lecteur dans la scène, comme s'il la vivait.
3. Il s'oppose aux pronoms « ils » et « eux », qui désignent ses quatre amis, ainsi qu'à « leur » dans les passages qui renvoient au groupe.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> « Vous » désigne le narrateur et implique le lecteur dans son exclusion. Il s'oppose à « ils », « eux » et « leur », qui renvoient aux amis.

Question 3.4. La phrase « Ainsi vous concevez l'honneur qu'il y a d'être assis à leur table, le simple fait de les fréquenter vous rehausse » est ironique. Expliquez pourquoi. (Lignes 14 à 16, 2 points)

Le narrateur affirme que la fréquentation de ses amis l'honore et le rehausse. Cette valorisation est ironique : il leur accorde une grande importance, notamment parce que leur disponibilité au téléphone semble attester leur statut. Pourtant, lorsqu'ils répondent à leurs appels, ils l'oublient et l'excluent de la conversation. Le contraste entre l'honneur qu'il prétend tirer de leur compagnie et l'indifférence qu'ils lui témoignent rend sa formule dérisoire.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le narrateur prétend être valorisé par ses amis, mais ils l'ignorent au téléphone : le contraste rend cette prétendue valorisation ironique.

Question 3.5. Aux lignes 40 à 42, indiquez le paradoxe qui apparaît à cet instant du repas et la réaction qu'il entraîne chez le narrateur. (2 points)

Le paradoxe tient au contraste entre l'indifférence des amis, absorbés par leurs appels pendant le repas, et leur intervention immédiate lorsque le narrateur veut fumer. Ils lui font de grands gestes pour le dissuader, à cause de la fumée, alors qu'ils ne lui accordaient jusque-là que peu d'attention.

- Le narrateur renonce à sa cigarette.
- Il commande un café, « ou plutôt un déca ».

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ses amis l'ignorent au téléphone, mais le dissuadent de fumer. Il renonce à la cigarette et commande un café décaféiné.

Question 3.6. Quelle relation logique est exprimée par « par contre » à la ligne 47 ? Quelle nouvelle situation cette expression introduit-elle ? Expliquez. (2 points)

À la ligne 47, « par contre » exprime une opposition avec l'attitude précédente des amis : après avoir raccroché, ils se montrent suffisants et lui demandent s'il a bien mangé, comme à un enfant ou à un subalterne.

La suite renverse cette situation : le patron apporte le café au narrateur avec déférence et lui annonce qu’on le demande au téléphone. Le narrateur triomphe, car cette annonce montre que lui aussi est attendu par quelqu’un.

✓ RÉPONSE À RETENIR

« Par contre » marque un renversement : le patron annonce au narrateur qu’on le demande au téléphone, et celui-ci triomphe de la condescendance des amis.

4. Les dispositifs empêchant le fonctionnement des téléphones dans les salles de spectacles

Le document présente l'article 26 de la loi du 17 juillet 2001, qui autorise des dispositifs radioélectriques rendant les téléphones mobiles inopérants dans les salles de spectacles. Il expose les nuisances et risques invoqués ainsi que des solutions alternatives à classer.

Document 4

Question 4.1. Quel est le problème à l'origine de l'article 26 de la loi du 17 juillet 2001 ? (1 point)

L’article 26 répond aux nuisances provoquées par les téléphones mobiles dans les salles de spectacles, en particulier les sonneries qui interrompent les représentations et gênent le public ou les acteurs. Il autorise des installations radioélectriques qui rendent les téléphones inopérants, à l’émission comme à la réception.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les sonneries et l’usage des mobiles perturbent les spectacles et gênent les spectateurs.

Question 4.2. Reformulez deux arguments en faveur de cette loi. (2 points)

Deux arguments sont avancés en faveur de la loi : neutraliser les sonneries préserverait la tranquillité des spectateurs et la concentration des acteurs. Cela pourrait également éviter des incidents plus graves, comme des rixes provoquées par des tensions autour de l’usage des mobiles. Le document mentionne aussi la protection du matériel électronique contre les interférences.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Préserver le calme des spectacles et prévenir les incidents liés aux téléphones mobiles.

Question 4.3. Classez les solutions proposées en trois catégories que vous définirez. (3 points)

Les solutions alternatives se classent selon leur mode d’action :

Catégorie	Définition	Solutions
Prévention et comportement	Encourager les usagers à limiter les nuisances.	Campagnes d’information, extinction des mobiles, modes silencieux ou SMS.
Aménagements techniques	Faciliter l’arrêt du téléphone ou signaler qu’il reste allumé.	Terminaux plus ergonomiques, portiques de détection, cage de Faraday.
Mesure juridique	Interdire l’usage par la loi.	Disposition pénale interdisant les mobiles dans les salles de spectacles.

La cage de Faraday est coûteuse et peut empêcher les appels d’urgence.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prévention : sensibilisation et gestes des usagers. Technique : terminaux, portiques et cage de Faraday. Juridique : interdiction pénale.

5. Argumentation ou récit autour des comportements liés au téléphone portable

Le candidat choisit un seul des deux sujets d'expression écrite. Il peut défendre un point de vue sur l'effet du téléphone portable sur les échanges, ou raconter un comportement irrespectueux lié à son usage et exprimer ses sentiments, dans un devoir structuré d'une trentaine de lignes.

Au choix, traiter un seul sujet

Question Sujet 1. Le téléphone portable est présenté comme un fabuleux outil de communication. Améliore-t-il vraiment les échanges entre les individus ? Développez votre point de vue dans un devoir structuré d'une trentaine de lignes. (Partie expression : 20 points)

Introduction. Le téléphone portable rapproche les personnes éloignées, mais cette facilité rend-elle les échanges plus riches ?

Développement. Il facilite les nouvelles, les rendez-vous et les appels urgents. Dans le document 1A, il permet de communiquer et de se rassurer. Mais une conversation à distance peut aussi détourner l'attention des personnes présentes : dans le document 3B, les amis absorbés par leurs appels négligent leur compagnon de table. Le document 4 évoque aussi les sonneries qui troublent les spectacles. Le film *Her* montre, lui, combien une relation médiatisée par la technologie peut sembler proche tout en soulevant la question de la présence réelle.

Conclusion. Le portable multiplie les contacts, sans garantir leur qualité. Les échanges s'améliorent lorsque l'on choisit le bon moment et que l'on reste attentif aux autres.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le téléphone portable facilite les contacts, mais la qualité des échanges dépend de son usage et de l'attention accordée aux personnes présentes.

Question Sujet 2. Racontez une scène dont vous avez été témoin, dans laquelle un utilisateur de téléphone portable a eu un comportement irrespectueux, et faites part de vos sentiments dans un devoir d'une trentaine de lignes. (Partie expression : 20 points)

Introduction. Dans une salle d'attente silencieuse, j'ai été témoin d'un comportement qui m'a mis mal à l'aise.

Récit. Un homme s'est assis près d'une personne âgée et a répondu à son téléphone en parlant très fort. Il a poursuivi sa conversation, puis a lancé une vidéo dont le son s'entendait dans toute la pièce. Plusieurs personnes ont échangé des regards agacés. La personne âgée s'est éloignée, mais l'homme n'a pas réagi. J'ai hésité, puis je lui ai demandé calmement de baisser le volume. Il a soupiré avant de mettre son téléphone en mode silencieux.

Conclusion. J'ai ressenti de l'irritation et de la gêne pour les autres. Cette scène m'a rappelé qu'utiliser son téléphone suppose aussi de respecter ceux qui nous entourent.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Imposer sa conversation et le son de son téléphone aux autres est un manque de respect qui transforme un outil pratique en nuisance.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de Brevet professionnel, session automne 2003, porte sur le téléphone mobile, son essor en France, ses usages sociaux et les dispositifs envisagés dans les salles de spectacles. Sans code officiel, durée ni coefficient imprimés, elle évalue la compréhension, l'analyse de textes et de données, la réalisation d'une courbe et d'une carte, ainsi que l'expression écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour une courbe d'évolution, placer les années en abscisse et le pourcentage d'utilisateurs en ordonnée, selon des échelles régulières.
- Taux d'équipement = nombre d'utilisateurs ÷ population × 100.
- Une carte thématique doit présenter un titre, des régions identifiables et une légende cohérente avec les données et les figurés.
- L'ironie repose sur un décalage entre le sens apparent d'une phrase et la situation ou l'intention exprimée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Comparez les périmètres géographiques des documents avant d'interpréter les pourcentages de 2002.
- Pour la courbe, graduez les axes, reportez chaque valeur avec précision et reliez les points dans l'ordre chronologique.
- Sur la carte, faites apparaître les noms des régions et une légende claire correspondant aux données du tableau.
- Pour l'expression, traitez un seul sujet, structurez le devoir et respectez la trentaine de lignes demandée.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer un taux d'équipement à partir du tableau régional ?

Divisez le nombre d'utilisateurs par la population de la région, puis multipliez par 100. Par exemple, pour l'Alsace, 996 600 ÷ 1 734 145 × 100 donne environ 57,5 %.

Q : Pourquoi les pourcentages d'utilisateurs en 2002 diffèrent-ils entre les documents 1B et 2 ?

Le document 1B porte sur la métropole, les départements d'outre-mer et Mayotte. Le document 2 concerne la France métropolitaine et affiche 57,4 % dans sa ligne de total, contre 64 % dans le document 1B.

Q : Dois-je traiter les deux sujets d'expression écrite ?

Non. Le candidat choisit un seul sujet et traite uniquement celui-là. Le devoir doit être structuré et compter une trentaine de lignes. La partie expression est notée sur 20 points.

Q : Quelles exigences faut-il respecter pour les annexes ?

Tracez la courbe sur l'annexe 1 et réalisez la carte sur l'annexe 2. Les pages 7 et 8 du dossier, qui correspondent aux annexes, doivent être rendues agrafées à la copie.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/E5 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Électricien - E5 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Électricien : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.